

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

A TRAVAUX

B FOURNITURES

C SERVICES

Section I - Identification de l'organisme qui passe le marché

1 Etat

2 Région

3 Département

4 Commune

5 Etablissement public national

6 Etablissement public territorial

7 Autres

Section II - Nom ou raison sociale et adresse

Nom ou raison sociale de l'organisme acheteur : Commune de SAINT SAUVEUR LE VICOMTE		Nom, qualité du signataire du marché : Monsieur le Maire	
Adresse : Place Auguste Cousin		Code postal : 50390	
Ville : SAINT SAUVEUR LE VICOMTE		Pays (autre que la France) :	
Téléphone : 02.33.95.88.80		Poste :	
Télécopieur : 02.33.95.88.85	Adresse de courrier électronique (courriel) : mairie-ssv@wanadoo.fr		Adresse internet (U.R.L.) :

Section III - Objet du marché

Objet du marché : Aménagement d'un gîte communal
Chemin de la Ferme
à SAINT SAUVEUR LE VICOMTE

1) Type de marché de travaux : Exécution Conception-réalisation

- S'agit-il d'une convention de prix associée à des marchés types ? oui non

Section IV – Lieu d'exécution ou de livraison

Lieu d'exécution : SAINT SAUVEUR LE VICOMTE

Section V – Caractéristiques principales

1) Variantes autorisées dans la limite du respect du cahier des charges

2) Options désignées dans le C.C.T.P

Section VI – Division en lots

1) Prestations divisées en lots : non oui

Lot n°1	Gros oeuvre - démolitions
Lot n°2	Menuiseries extérieures - Fermetures
Lot n°3	Plâtrerie – doublages - isolation
Lot n°4	Menuiseries intérieures
Lot n°5	Peinture – revêtements muraux
Lot n°6	Revêtements carrelages faïences
Lot n°7	Plomberie sanitaire -
Lot n°8	Electricité – VMC – chauffage électrique

2) Possibilité de présenter une offre pour un lot plusieurs lots l'ensemble des lots

Section VII – Durée du marché ou délai d'exécution

- 1) Durée du marché ou délai d'exécution : deux mois y compris congés payés et intempéries à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux
- 2) Date prévisionnelle de commencement des travaux : Juin 2014

Section VIII – Conditions relatives au marché

- 1) Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5 % sera appliquée
- 2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :
Le délai global de paiement est fixé à 30 jours (article 98 du CMP)
Les prix sont nets et forfaitaires
- 3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les offres des entreprises individuelles ou groupement conjoint seront acceptées
- 4) Possibilité de présenter pour le marché ou un de ses lots plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements :
 non oui
- 5) Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française : néant

Section IX – Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction :

des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissante) :

1	Les moyens de l'entreprise en matériel et main d'oeuvre	40 %
2	Le prix des prestations	35 %
3	Délai d'intervention	25 %

Section X – Procédures

1) Type de procédure :

Procédure adaptée

En application de l'article 28 du CMP, le pouvoir adjudicateur pourra recourir à la négociation

2) Les candidats ont-ils déjà été sélectionnés ? (*le cas échéant et uniquement dans le cas d'une procédure négociée*)

non

oui

3) Marché passé sur appel d'offres : possibilité de recours ultérieur à la procédure négociée pour la réalisation de prestations similaires :

non

oui

Section XI – Délai d'urgence – Justification

.....néant.....

Section XII – Conditions de délai

1) Date limite de réception des offres : **SAMEDI 14 JUIN 2014 avant 12 heures**

2) Délai minimum de validité des offres : 120.jours à compter de la date limite de réception des offres

Section XIII – Autres renseignements

1) Conditions d'obtention des documents contractuels et des documents additionnels :

- Date limite d'obtention : **date limite de remise des offres ci-dessus**

- Conditions et mode de paiement des frais de reprographie : **dossier à réserver et à retirer, à :
GRAPHELIO 5 et 7 rue de la Paix à CHERBOURG (tel : 02.33.88.49.49 et Fax 02.33.88.49.48)
et remis à la charge de chaque entreprise qui en fera la demande
DCE téléchargeable sur : <http://www.ville-saint-sauveur-le-vicomte.fr>**

2) Remise d'échantillons ou de matériels de démonstration

non

oui

Dans l'affirmative, modalités de remise des échantillons ou des matériels de démonstration :

3) Remise d'un devis descriptif et estimatif détaillé :

non

oui

Dans l'affirmative, valeur contractuelle du devis :

non

oui

4) Contenu du dossier de la consultation

- Règlement de consultation
- Acte d'engagement
- CCTP commun à tous les lots
- CCAP commun à tous les lots
- Plans maîtrise d'oeuvre
- Plan général de coordination rédigé par MESNIL SYSTEM

Section XIV – Composition des offres

Les candidats auront à produire un dossier complet dans une enveloppe unique (article 57-V du CMP) comprenant les pièces suivantes, datées et signées par eux

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française

Proposition de prix :

- 1 l'acte d'engagement (à compléter) et annexe 1 si nécessaire
- 2 devis quantitatif et estimatif détaillé donnant la décomposition du prix global forfaitaire en 3 ex

Pièces administratives :

- 3 Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par des co-traitants DC1
- 4 Déclaration du candidat DC2
- 5 Attestations d'assurances pour les risques professionnels : Responsabilité Civile et Chef d'entreprise, en cours de validité
- 6 Pièces justificatives des qualifications professionnelles (OPQCB - etc...) en cours de validité
- 7 Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

Section XV – Remise des offres – Conditions d'envoi

Les offres seront remises avant la date limite fixée au **SAMEDI 14 JUIN 2014 avant 12 h**, à l'adresse suivante :

COMMUNE DE SAINT SAUVEUR LE VICOMTE

Place Auguste Cousin

50390 SAINT SAUVEUR LE VICOMTE

et la mention "**APPEL D'OFFRES "aménagement d'un gîte communal à ST SAUVEUR LE VICOMTE - NE PAS OUVRIR"**

L'enveloppe contiendra les pièces énumérées Section XIV

Les offres devront être transmises par courrier recommandé avec avis de réception et parvenir à destination pour les date et heure fixées ci-dessus

Elles pourront également, dans les mêmes conditions de délai, être remises directement au siège de la MAIRIE DE SAUVEUR LE VICOMTE

ATTENTION : LES PLIS ARRIVES HORS DELAI SERONT SYSTEMATIQUEMENT RENVOYES, SANS ÊTRES OUVERTS, A LEURS AUTEURS